

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1092 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 1092

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
26 septembre 1947

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1947

Date du numéro
30 septembre 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1841 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. —Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret n°17-1697 du 1er septembre 1947 attribuant des indemnités pour services supplémentaires à divers militaires du détachement de gendarmerie de la Côte française des Somalis. (J. O. IL F. du 4 septembre 1947, page 8800.)

Art. 2

Le présent arrêté, qui donnera lieu a des mesures de publicité extraordinaire sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Gouverneur en mission :L'inspecteur des affaires administrativesLuchette.